

Signature d'un partenariat entre l'UVHC et la CDC

Un partenariat de poids pour l'UVHC

L'Université de Hainaut-Cambrésis a signé vendredi dernier un partenariat fort avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Une signature qui s'inscrit dans une collaboration, avec le bras armé de l'état, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur immobilier de l'UVHC.



Le lien qui unit ces deux acteurs ne date pas d'aujourd'hui car dès 1999, la CDC a collaboré avec l'UVHC à travers l'installation de la structure Valutec. Une entreprise dédiée au transfert de technologie en relation directe avec le volet recherche de l'UVHC. « Une véritable réussite sur le plan financier et technologique », souligne la présidente de l'UVHC, Marie-Pierre Mairesse.

L'Université de Valenciennes est en harmonie avec son territoire car l'ensemble des municipalités concernées, par l'implantation de l'UVHC, sont extrêmement attentives et participatives à son développement. « Une véritable osmose pour un développement au sein de ce territoire, avec celui-ci et avec ces habitants », poursuit Marie-Pierre Mairesse.

Le développement de l'UVHC

Le projet de développement immobilier de l'UVHC constitue un axe fondamental de montée en puissance de l'université. « Plusieurs défis se dressent devant nous : Celui du savoir et de la connaissance, la capacité de ne pas subir une situation économique et construire le transfert des connaissances. Pour réaliser ces objectifs, il nous faut construire des lieux de recherche, d'accueil de la matière grise, de formation et un campus à la hauteur du rayonnement de l'UVHC », explique la présidente. La CDC est naturellement le partenaire de ce développement car son aide à la rénovation des 85 universités publiques participe activement à la construction d'une société de connaissance accessible à tous.

Schéma directeur

Ce partenariat s'articule sur plusieurs volets, en premier lieu une étude qui va permettre de jeter les bases du Schéma Directeur Immobilier. Ce dernier va concrétiser la véritable stratégie de développement de l'UVHC et la mise en œuvre de ce projet global. « Pour cette démarche, nous allons débloquer une première enveloppe de 100 000 € sur un budget global de 200 000 €. Une procédure lourde qui se déroulera sur une année entière. Ensuite, sur la partie investissement, nous serons sur un tout autre registre de financement pour appliquer le schéma directeur immobilier de l'UVHC », ajoute Marc Desjardins, directeur régional de la CDC.

Un campus innovant

Belle distinction, l'UVHC fut labellisé comme le premier « campus innovant » qui fera sans doute des émules très rapidement. Bien que remarquable, rien d'étonnant en la matière tant le projet CISIT est porteur. En effet, près de 300 enseignants et chercheurs pourront venir sur ce campus international pour suivre un seul credo, « énergie, matériaux, interopérabilité, circulation des individus et mise en cohérence de leur diversité. En résumé, construire le transport du 21ème siècle », conclut la présidente de l'UVHC. Cette université du futur passe également par une dimension écologique à travers le concept de l'éco-université.

Un challenge à la dimension d'un territoire en pleine mutation qui se doit de compter dans ses rangs un acteur local de l'enseignement de premier plan.